



Saint-Piat

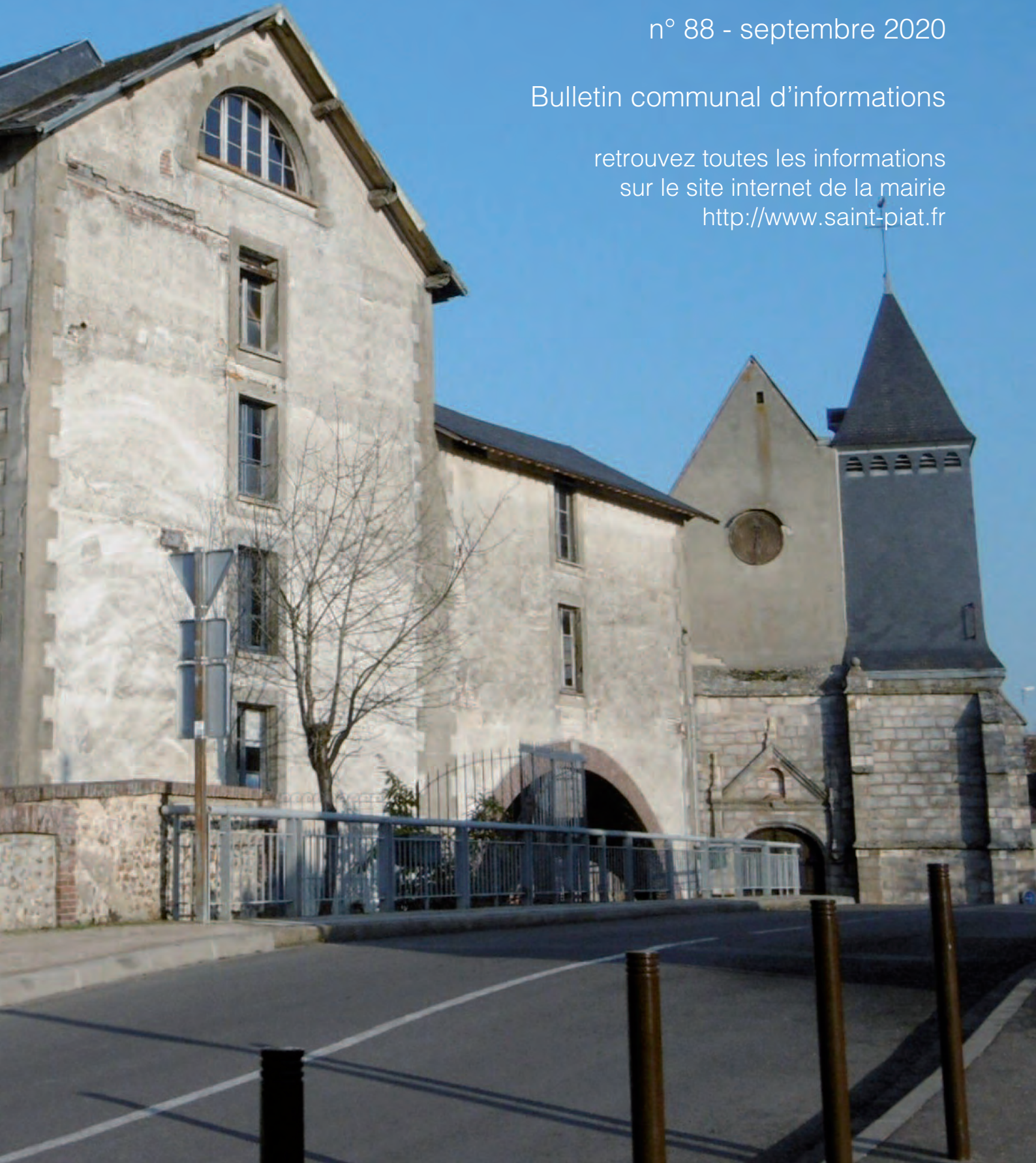
# Le Trait d'Union

## Saint-Piat et ses hameaux

n° 88 - septembre 2020

Bulletin communal d'informations

retrouvez toutes les informations  
sur le site internet de la mairie  
<http://www.saint-piat.fr>





# Agenda

## Septembre

**Samedi 19** : tournois de tarot à 14 heures et 20 h 30 du Club de la Vallée.

**Samedi 19 et dimanche 20** : Journées du Patrimoine, visite de la Briqueterie, du Camp César, des mégalithes de Changé, des églises de Saint-Piat et Mévoisins, du Moulin de Saint-Piat (infos Association du Patrimoine) et vide maison.

## Octobre

**Samedi 3** : fête du livre et de la poésie.

**Dimanche 18** : marché de la Saint Just par l'Amicale des 4 Villages.

**Du 20 octobre au 1<sup>er</sup> novembre** : festival de théâtre amateur (programme à venir).

**Samedi 31** : fête d'Halloween.

## Novembre

**Dimanche 8** : spectacle « *L'Autre vie parisienne* » à 14 h 30.

**Samedi 21** : spectacle de Cécile CORBEL (harpe celtique) à l'église.

**Dimanche 22** : marché de Noël de la paroisse.

**Fin novembre** : le cinéma fait son entrée à Saint-Piat.

**Samedi 28** : bal de l'AS Foot.

## Décembre

Concert lyrique à l'église (date à définir).

**Samedi 19** : repas de Noël du Club de la Vallée.

**Jeudi 31** : réveillon du Nouvel An avec les Amis d'Illschwang.

*Les différents évènements sont susceptibles d'être annulés à tout moment compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire.*

# Renseignements pratiques

<b>Mairie</b>	Tél. 02 37 32 30 20 fax 02 37 32 49 44
<b>Ouverture au public</b>	
mardi et jeudi	17 h 00 à 18 h 30
mercredi	10 h 00 à 12 h 00
samedi	9 h 30 à 11 h 00
<b>Permanence du Maire samedi</b>	9 h 30 à 12 h 00
<b>Permanence urbanisme sur rendez-vous uniquement</b>	
<b>Permanence CCAS</b>	le mardi de 17 h 00 à 18 h 30
<b>C.C. des Portes Euréliennes</b>	02 37 83 49 33
<b>Service des eaux</b>	02 37 32 38 88
<b>Fontainier</b>	06 71 36 96 53
<b>Syndicat scolaire</b>	02 37 32 48 61
<b>Ecole</b>	02 37 32 45 25
<b>Bibliothèque</b>	02 37 32 35 24
ouverture le lundi	de 17 h 00 à 19 h 00
et le mercredi	de 14 h 00 à 17 h 00
<b>Pharmacie</b>	02 37 32 36 17
<b>Médecin</b>	02 37 22 42 93
<b>Cabinet infirmier :</b>	07 70 12 32 54

## Sommaire

Agenda.....	2
Renseignements pratiques .....	2
Le mot du maire .....	3
Trombinoscope.....	5
Commissions .....	7
Clin d'œil .....	8
Histoire .....	11
Associations .....	14
Jumelage .....	17
Communiqué gendarmerie .....	18
Les chenilles .....	19
Billet humour .....	20
Coup de gueule du Maire .....	20

Directeur de la publication Michael Blanchet  
Crédit photos : Michael Blanchet, associations  
Rédaction les élus et Présidents des associations

N.B. les articles n'engagent que la responsabilité de leur auteur.  
Conception - Impression Ccommunication 28100 Dreux



## Château de Grogneul

« Après une première saison touristique estivale couronnée de succès, le château de Grogneul-Saint Piat a décidé d'ouvrir ses portes à l'année et sur réservation pour des groupes de 15 personnes minimum deux samedis après-midi par mois (le parc est ouvert entre 14 h 30 et 18 h 00). Nous proposons en parallèle 45 minutes de visites conférences du domaine et de son histoire. Sur un parc d'une contenance de 9 ha et entouré d'animaux de ferme et de sauvetage, le lieu est propice aux promenades bucoliques, aux activités culturelles et patrimoniales mais aussi aux manifestations privées diverses et variées ».

"La clinique vétérinaire du château " Le perroquet du châ-

teau" ouvrira début octobre prochain. Elle se situe à l'entrée du domaine. Le docteur NAZAC assurera les services vétérinaires pour les animaux de compagnie (chiens, chats et NAC) et animaux de ferme.

Ouverture tous les jours de la semaine  
9 h 00 - 12 h 00 / 15 h 00-19 h 30  
puis service d'urgence 19 h 30-23 h 00.  
**La clinique est fermée les mardis mercredis.**  
2 rue de Larris 28130 Saint-Piat.  
Docteur NAZAC 06 71 61 84 85

**Les informations sont mises à jour et sont disponibles via la page Facebook**  
**Le domaine de Grogneul, l'autre château de Madame de Maintenon.**  
**Contact via la page Facebook et aussi au 06 66 90 05 22.**

Chères saint-piataises, chers saint-piatais

Une élection est un renouveau.

Ce rendez-vous démocratique est l'occasion de faire le bilan des réalisations passées et de tracer la voie politique locale pour les prochaines années.

Succéder à Mme MARTIN, qui durant 12 années a dirigé notre commune représente pour moi un grand honneur et un immense challenge.

En 2008, les plus anciens s'en souviennent, Mme MARTIN et son équipe arrivent à la tête de la commune avec peu de connaissances dans ce domaine de gestion si particulier et si près du quotidien.

Bien loin de la facilité, car fidèle à ses engagements, Mme MARTIN a travaillé sans relâche et orienté toutes ses décisions avec une vision stratégique à long terme pour Saint-Piat.

Nous en récoltons les fruits aujourd'hui avec plus d'attractivité et des services nombreux et accessibles.

Je tiens à l'en remercier et à lui témoigner ma reconnaissance.

L'outil qu'elle m'a laissé me permettra, je l'espère d'être un bon ouvrier.

Toutefois, tout ceci n'aurait pas pu être réalisé sans une équipe de qualité.

Ils ont été nombreux à l'épauler pendant ces 12 années. Je n'en citerais que quelques-uns car la liste est longue.

Didier COOLEN son fidèle, dont la droiture et le sens de l'engagement ont été la cheville ouvrière de Saint-Piat soutenu par Claude MAUREL.

Ce duo toujours présent pour aider lors des manifestations ne comptant pas la fatigue et les heures passées afin que chaque célébration, chaque fête soient une réussite.

Marie-Laure MEZARD et Denis ESPIESSE pour leur extraordinaire dévouement pour l'élaboration du trait d'union que tous attendent avec impatience.

Mme Geneviève CHARTIER pour son écoute, sa gestion du CCAS qui certes avec peu de moyens a pu aider et orienter ceux qui en avaient besoin.

Sans oublier bien sûr Albert MARSOT et Jean Philippe SIMON (à eux les dossiers techniques) et tous les autres. Merci à tous ceux qui ont pu et su épauler Mme MARTIN pendant ses 12 années de mandat de Maire.

Les mois qui viennent de s'écouler ont été particuliers du fait de la crise sanitaire qui nous a frappés.

Je tiens à remercier le médecin de la commune (Mme le Docteur LEPINE), la pharmacie, les infirmières, les commerçants qui ont su assurer un service public et de solidarité au sein de notre village. Tant d'autres auraient voulu faire plus ; mais ils n'avaient pas d'autorisation d'ouverture totale ou partielle. Ils ont aidé autrement. Ils ont su se rendre utiles d'une autre façon.

Tous ensemble, habitants, commerces, etc. ont su maintenir les valeurs d'entraide qui unissent les saint-piatais.

Enfin, je souhaite quel que soit le sens de votre vote aux élections municipales, insister sur le fait que je serai un MAIRE à l'écoute de tous les saint-piataises et saint-piatais.

C'est ainsi que je conçois l'engagement du mandat de Maire qui m'a été confié.

Je pars conscient des difficultés qui m'attendent mais confiant grâce au soutien que beaucoup d'entre vous m'ont déjà apporté.



Le Maire, Michael BLANCHET



# ART DES JARDINS – Dominique ROUSSEAU

Paysagiste à Saint Piat depuis 20 ans

50% de crédit d'impôt sur les travaux d'entretien de jardin



Aménagement paysager



Rognage de souches

Débroussaillage & Taille



Broyage de déchets verts à domicile

Elagage - Abattage



Créations



Fabrication et vente de compost et paillage type BRF

Compost / mélange fumier et végétaux



Paillage type BRF



48 rue Jean Moulin – ZA les petites ruelles – 28130 SAINT PIAT

06 10 28 83 31

## Diminutif

Coiffure Homme Femme

44 rue de la république  
28130 Saint Piat  
02 37 32 30 11

### Produits 100% faits maison et de saison!

02 37 32 30 42

La Maison Chardon

La\_Maison\_Chardon

Mardi au vendredi  
7:00 - 13:00 / 16:00 - 19:30

Samedi  
7:00 - 13:00 / 15:30 - 19:30

Dimanche  
7:30 - 13:00





Michael BLANCHET, Maire

# Trombinoscope de l'équipe municipale



Sophie GRANDJEAN  
1<sup>er</sup> adjoint



Christophe LARDEAU  
2<sup>e</sup> adjoint



Catherine BINOIS  
3<sup>e</sup> adjoint



Albert MARSOT  
4<sup>e</sup> adjoint



Alexandre SEBAHI



Amélie DE SOUSA



Camille DENOZIERE



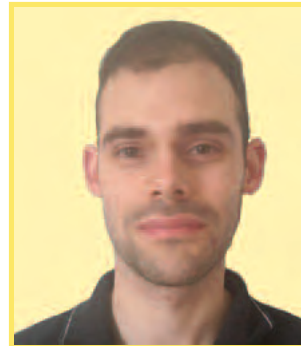
Corine ROUERS



Flavie GUIONNET



Jean-Philippe SIMON



Ludwig EVEN



Marie-Laure MEZARD



Pascal CHAFFIN



Sylvia BARRERA

# SNC A LA BONNE EURE

*Bar Tabac FDJ*

**34 rue de la République - 28130 Saint-Piat**

**Tél : 09.66.82.47.74**

Nous avons repris le bar/tabac de Saint Piat en début d'année. Nous avons adapté notre activité aux normes sanitaires de la crise (gel hydroalcoolique, port du masque, nettoyage renforcé du mobilier...).

Nous sommes heureux de vous accueillir aux jours et heures suivantes :

- du mardi au jeudi de 7 h à 14 h - 16 h à 19 h 30
- du vendredi au samedi de 7 h à 14 h - 16 h à 21 h
- et, le dimanche matin de 8 h à 13 h.

Notre projet : mettre en place un service de restauration.

Nous restons attentifs à vos demandes.

Merci de nous aider à respecter les normes sanitaires.

A bientôt dans notre établissement.

Le refuge SPA d'Hermeray situé rue de la Berthière, dans un cadre idéal au milieu des champs, accueille des chiens, des chats et des NACS (Nouveaux Animaux de Compagnie) de tous âges, de toutes tailles et de de toutes races et les propose à l'adoption.

Une équipe de 17 personnes œuvre quotidiennement aux côtés de ses pensionnaires et vous accueille chaque jour de 13h30 à 17h (sauf le mardi) et le week-end de 10h à 17h pour vous accompagner dans votre

projet d'adoption. Elle saura vous orienter vers un compagnon dont les besoins correspondent à votre mode de vie dans le cadre d'une « adoption responsable ».

Afin d'aider nos pensionnaires dans leur quotidien et dans leur quête d'une nouvelle famille, nous recherchons toujours de nouveaux bénévoles ! Durant la période estivale, nous avons également besoin de familles d'accueil disponibles pour nos chatons trop petits pour être en refuge.



**Que vous souhaitiez agrandir votre famille ou rejoindre la nôtre, n'hésitez pas à venir nous rendre visite ou à nous contacter par mail : [hermeray@la-spa.fr](mailto:hermeray@la-spa.fr)**



## Commission éducative, vie scolaire, affaires culturelles, bibliothèque et loisirs

Michael BLANCHET, Sophie GRANDJEAN, Christophe LARDEAU, Sylvia BARRERA, Alexandre SEBAHI, Amélie DE SOUSA

## Commission communication et réseaux sociaux

Michael BLANCHET, Sylvia BARRERA, Catherine BINOIS, Pascal CHAFFIN, Flavie GUIONNET, Amélie DE SOUSA

## Commission urbanisme et aménagement du Territoire

Michael BLANCHET, Christophe LARDEAU, Albert MARSOT, Marie-Laure MEZARD, Flavie GUIONNET, Pascal CHAFFIN

## Commission de la jeunesse et des sports, des associations, des fêtes et cérémonies

Michael BLANCHET, Sophie GRANDJEAN, Christophe LARDEAU, Sylvia BARRERA, Camille DENOZIERE, Alexandre SEBAHI

## Commission des services techniques de la commune, des bâtiments communaux et patrimoniaux

Michael BLANCHET, Christophe LARDEAU, Albert MARSOT, Alexandre SEBAHI, Pascal CHAFFIN, Flavie GUIONNET

## Commission environnement, développement durable, entretien des espaces verts et écologie

Michael BLANCHET, Christophe LARDEAU, Corine ROUERS, Camille DENOZIERE, Pascal CHAFFIN, Alexandre SEBAHI

## Commission budget et finances

Michael BLANCHET, Sophie GRANDJEAN, Catherine BINOIS, Jean-Philippe SIMON, Marie-Laure MEZARD, Amélie De SOUSA

## Commission santé et solidarité

Michael BLANCHET, Sophie GRANDJEAN, Catherine BINOIS, Jean-Philippe SIMON, Camille DENOZIERE, Amélie De SOUSA

## Commission d'appel d'offres

Michael BLANCHET, Christophe LARDEAU, Albert MARSOT, Flavie GUIONNET, Catherine BINOIS, Pascal CHAFFIN

## Commission communale des impôts directs

Sophie GRANDJEAN, Catherine BINOIS, Corine ROUERS, Jean-Philippe SIMON

## Commission du contrôle des listes électorales

Corine ROUERS, Flavie GUIONNET

## Conseil administration du comité d'actions sociales

Michael BLANCHET, Sophie GRANDJEAN, Corine ROUERS, Sylvia BARRERA





## Camp de César

22 juillet 2020 article de *l'Echo Républicain* « Au total, trente-cinq jeunes venant essentiellement de l'ancienne com com du Val Drouette ont participé ». La communauté de communes des Portes Euréliennes d'Île-de-France a organisé des chantiers de jeunes volontaires en juillet, sous la houlette de Patricia Buse, directrice du Relais Jeunes.

Au Camp de César de Saint-Piat, ils sont venus trois demi-journées du 15 au 17 juillet. C'est une opération conjointe organisée et encadrée par le CAEL, Comité Archéologique d'Eure et Loir avec Dominique Jagu et l'association Valorisation du Patrimoine Saint-Piat Mévoisins avec Pascal Chaffin. L'objectif était de débroussailler un emplacement entouré de murets et l'accès à la porte nord de l'oppidum.

Michael Blanchet, maire de Saint-Piat, est venu

plusieurs fois suivre le chantier. Stéphane Lemoine, président des Portes Euréliennes, est venu le vendredi remercier les jeunes. La mairie a remis à chaque jeune une médaille de la ville de Saint-Piat. Ils ont reçu également une brochure sur le Camp de César offerte par l'association.

Le parcours du Camp de César autour du rempart, créé par les associations avec le soutien des Portes Euréliennes, a été inauguré en septembre 2019 en présence de nombreux édiles dont le président des Portes Euréliennes.

L'association Valorisation du Patrimoine Saint-Piat Mévoisins organise les 19-20 septembre 2020 les Journées Européennes du Patrimoine Camp de César et musée des Mégalithes les 19 et 20 septembre, églises de Saint-Piat, de Mévoisins... le 20 septembre après midi.





## La circo à Vélo



La solidarité,  
commence parfois  
avec un coup de main  
entre VOISINS...

## Solidarité

Ici, Michael Blanchet et Christophe Lardeau (2<sup>e</sup> adjoint) s'investissent à retirer tronc d'arbre, branchages et herbes des vannages du moulin sous le regard approuvateur de Mme Wimmer.

« Il suffit de peu pour que chacun de nous se sente plus heureux, après une bonne action, sans pour autant en attendre un retour obligatoire ».





## 76<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Saint-Piat

En ce jour, nous sommes réunis pour célébrer le 76<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Saint Piat

La mémoire collective privilégie le débarquement du 6 juin et oublie parfois celui du 15 août. C'est le second débarquement en Provence.

Qui sont ces soldats qui débarquèrent le 6 juin puis qui ont libéré la France occupée,

Ils appartiennent aux armées anglo américaines et à l'armée française, pour l'armée française ils sont issus des forces françaises libres et de l'armée d'Afrique.

Ces soldats étaient originaires d'Algérie, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Etats-Unis, France, Gabon, Guinée, Les Comores, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Royaume-Uni, Sénégal, Tchad, Togo et Tunisie.

Toute une mosaïque d'origines unies dans le même but vaincre la barbarie nazie... et ils l'ont fait.

*Ensemble nous sommes venus faire mémoire*

*Ensemble nous sommes venus faire devoir*

*Que l'exemple de nos aînés nous inspire à nouveau*

*Il faut savoir retrouver l'Energie qui guidait nos aînés, savoir sortir de la morosité, être capables d'unir les forces, les volontés, pour redonner de l'espérance à la France*

*Que l'exemple de nos aînés nous inspire à nouveau*

*Vive la France,  
Vive la République*

*Le Maire  
Michael Blanchet*





## Jean de Ligny et Saint-Piat



Photo source BNF

Quand on traverse Grogneul depuis la plaine, on emprunte la rue de Ligny. Qui était cet homme dont les armoiries ont inspiré, à une certaine époque, pour partie celles de Saint-Piat ?

C'est en 1599 que ce financier choisit de s'établir à Grogneul et d'y construire un château. Il achètera en 1618 la seigneurie de Saint-Piat et son moulin.

Ses descendants agrandissent le domaine<sup>1</sup> à Saint-Piat et autour de Saint-Piat, constituant ainsi un ensemble important, source de revenus. Ce domaine sera vendu en 1687 par son arrière-petite-fille Marie,

princesse de Furstenberg à Louis XIV pour Madame de Maintenon. Sans entrer dans la description de cet ensemble ni de ses descendants, nous parlerons ici du personnage.

On ne connaît pas sa date de naissance. Mais on sait qu'il est issu d'une famille bourgeoise parisienne et qu'il se marie le 14 octobre 1578 avec Anne Dugué, dont il aura 5 enfants.

### Ses fonctions

La première référence que l'on trouve à propos de ses fonctions remonte à 1583. Il est alors receveur général des bois et forêts de France. En janvier 1587, il est reçu conseiller secrétaire du roi Henri III. En 1593, il est présenté comme « officier commis au paiement des arrérages et au rachat des rentes constituées par les membres du conseil ». Il continue sa carrière de financier et se signale à cette époque par une importante activité en traitant des fermes royales.

Travaillant avec Sully, il participe à la réorganisation du système de prélèvement des impôts indirects que met en place Sully. Dans le cadre de ses fonctions (en 1601 trésorier des parties casuelles), Jean de Ligny se voit confier le rachat de rentes avec les sommes qui lui sont assignées sur diverses recettes royales. En 1605, il reprend une charge de secrétaire des finances et il est commis à la recette des impôts lors de la vente et revente des charges de greffes, notaires et autres fonctions dans le ressort du Parlement de Paris. Il meurt à Paris en 1619.

### Un investisseur immobilier et un bâtisseur

Grâce à ses diverses fonctions, il amasse une fortune importante et peu avant l'achat de Grogneul (la même année -1599) il achète une autre propriété dans l'est de Paris, à Rentiilly<sup>2</sup> (qu'il donnera à son deuxième fils, Edouard), Grogneul revenant à son fils aîné Jean. Il fait construire à Grogneul comme à Ren-

<sup>1</sup> Jean de Ligny puis ses descendants acquièrent, ainsi, plusieurs seigneuries et domaines autour de Grogneul et à Saint-Piat. Voir la brochure « *Famille de Ligny-1599-1687* » n° 26 -2017 de l'association de valorisation du patrimoine Saint-Piat-Mévoisins

<sup>2</sup> Jean de Ligny est souvent nommé comme seigneur de Rentiilly.

# Histoire

tilly des châteaux qu'il veut seigneurial. On mentionnera la permission qu'il obtient du Seigneur de Maintenon « de clore à fossés avec pont-levis » celui de Grogneul.

Il va aussi se constituer à Paris un patrimoine immobilier dont il reste encore aujourd'hui de nombreuses traces. Tout d'abord trois hôtels, dans le Marais, pour loger sa famille - dont le premier, construit en 1599, est encore aujourd'hui dans le périmètre des Archives Nationales. Plus tard, en 1612, il investit dans le lotissement de la place Dauphine (au bout de l'île de la Cité) où il fait construire l'une des maisons qui font face au Pont Neuf et qui restent aujourd'hui un modèle de l'architecture de l'époque Louis XIII.

## Un couple généreux

Si le couple affiche sa richesse par ses nombreux investissements, nous pouvons à travers quelques actes apprécier leur générosité. Tout d'abord à l'égard de leurs enfants. Dès l'acte d'achat de Grogneul, ils déclarent qu'ils veulent que tous leurs enfants soient héritiers. Plus tard, en 1608, les époux font établir leur testament et expriment le vœu que ce partage se fasse dans les meilleures conditions.

En dehors de ses enfants, le couple fait preuve de générosité par de nombreuses donations, y compris pour des destinataires auquel on ne s'attend pas. Dans son testament Jean de Ligny fait une donation aux prisonniers.

## Pourquoi Grogneul et Saint-Piat ?

*Quelles sont les raisons qui ont orienté son choix ?*  
On peut tout d'abord penser qu'étant proche de Sully, il a souhaité s'installer près de Villebon. Mais rien ne le dit explicitement. Une autre raison peut expliquer son choix : un Jean de Ligny, marchand à Paris, paroisse de Saint-Eustache aurait épousé la dernière fille de François Olier, marchand drapier à Chartres. Ce Jean de Ligny pourrait être le père de celui qui nous intéresse.

Si, comme nous venons de le voir, notre Jean de Ligny a marqué l'histoire de notre village en croisant la grande histoire avec l'histoire locale, il en est de même de ses descendants, enfants, petits-enfants et arrière-petite-fille. À suivre...

Isabelle De LAMBERTERIE

**SAMEDI 31 OCTOBRE 2020**

*Monstres, sorcières et autres créatures sont de retour !  
Si le courage ne vous fait pas défaut, alors laissez un objet  
(citrouille, squelette,...) visible de l'extérieur.*

*Lors de leur visite, gardez vos distances  
appliquez les gestes barrières et  
conservez une fiole de gel  
hydroalcoolique près de vous  
(Les vampires et virus détestent cela)*

**Saint Piat et ses Hameaux**

*Une récompense réservée aux enfants sera offerte pour la  
maison la mieux décorée ainsi qu'au meilleur déguisement*



# Le château de Grogneul, un patrimoine à valoriser pour Saint-Piat

En guise d'introduction... : *Créer prudemment un lien entre « traces » archéologiques, sources documentaires et une offre touristique.*

Quels aspects du tissu économique et de l'offre touristique « en devenir », un château « privé » comme celui de Grogneul, peut-il offrir à Saint-Piat, commune rurale qui s'intègre peu à peu dans le « Grand Paris » ?

Pour ce premier article concernant le château de Grogneul, nous voudrions le présenter tout en mettant l'accent sur les projets qui rendraient viables et pérennes une politique culturelle et touristique pour la ville de Saint-Piat. Le succès touristique rencontré cet été a montré que des visiteurs de Versailles ou de Chartres n'hésitent pas à partir à l'assaut de la découverte de notre patrimoine local, « ciment » intermédiaire de notre identité nationale.

Nous nous appuyerons sur les archives collectées par Isabelle de Lamberterie, fille d'Henri Jacob qui acheta le domaine en 1956. Les sources documentaires, encore lacunaires, sont de deux ordres :

- Soit laïques (Les archives privées des Noailles, héritiers de Madame de Maintenon...).
- Soit ecclésiastiques (par exemple, les cartulaires de Saint-Thomas d'Epéron, répertoires qui consignent les biens « temporels » des églises sur un territoire au Moyen-Âge).

De manière générale, les sources semblent « légion » parce qu'ici l'histoire du hameau de Grogneul côtoie la « grande histoire » (La famille des Ligny, très ancrée dans la région mais aussi à Paris au début du XVII<sup>e</sup> siècle ou, dès 1687 Louis XIV et Madame de Maintenon...).

La politique touristique que la SCI « **La maison des champs** » a amorcée durant l'été 2020 permet de présenter aux visiteurs les trois « espaces » du domaine (bien sûr, ce « découpage » est artificiel et ne se conçoit que pour la commodité de l'exposé durant les visites touristiques...):

- « **L'ancien château** » à proprement parler et ses vestiges archéologiques auxquels on accède depuis le 2 rue des Larris sur une des multiples entrées du domaine, celle-ci percée sous la Révolution. Elle

jouste la prochaine clinique vétérinaire de Saint-Piat « Le perroquet du château », incluse dans le quart nord-ouest de ladite parcelle. Les documents référencent des « Fossés avec pont-levis ... », un « Colombier après une grange », une « chapelle », des « cuisines » et « une cour pavée ». Toutes ces traces sont vérifiées sur place et réinscrivent peu à peu la cartographie du site. Elles permettent de mieux redessiner l'organisation interne du château dans ses dimensions défensives, agricoles, culturelles et résidentielles depuis le Moyen Âge jusqu'à sa disparition au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. « Créer un parcours » pédagogique avec

lieux référencés à l'appui des archives sur tablettes numériques serait notre vœu le plus cher. Il permettrait d'aiguiser la représentation mentale des visiteurs tout en leur permettant de se repérer dans le dédale des vestiges...

- Les « **jardins d'en haut** » encadrés par le mur de soutien et les deux tours d'angle, ainsi que « **le petit château** », construit à l'avant des douves à l'Est - postérieur au descriptif fait des jardins dans l'aveu et dénombrement à Louis XIV en 1703 pour « comptabiliser » les biens du marquisat de Maintenon, terre dont Françoise d'Aubigné est devenue seigneur. Le petit château est l'objet actuellement d'une politique de travaux de restauration dont l'objectif avoué

est d'ouvrir le lieu à la visite, sorte de « musée vivant » qui témoignera de la douceur de vivre des élites à la fin de l'Ancien Régime. Seul le vestibule et son décor « italianisant » est ouvert à la visite, il est construit sur le trompe-l'œil, les effets de perspective et une certaine théâtralité qui « donnent le ton » sur ce que la propriété présentera, espérons-le, à l'été prochain.

- **Le parc et ses allées cavalières**, référencées dans les plans terriers dont 7 ha appartiennent encore au château et feront sous peu

l'objet d'une politique patrimoniale : étude qualitative de ses essences et de son écosystème, balades à calèches, spectacles équestres, marchés de Noël dans les allées...



Olivier BORGET

## Amicale des 4 villages

L'Amicale vous propose, tout au long de l'année, hors période de vacances scolaires, des activités hebdomadaires sportives et de loisirs, sur les communes de Chartainvilliers, Mévoisins et St Piat arts créatifs, batterie, chant, danse, dessin, guitare, percussions, piano, Pilate, step, théâtre (jeunes et adultes).

Nous vous donnons rendez-vous samedi 12 septembre 2020 de 14 h à 17 h, salle des fêtes de St Piat pour les inscriptions aux activités 2020-2021, à l'occasion du forum des associations.

Nous vous donnons également rendez-vous pour des manifestations familiales ponctuelles tout au long de l'année.

- 18 octobre 2020 : marché de créateurs et de producteurs à St Piat
- 07, 08 et 09 mai 2021 : représentations théâtre sections adultes et section jeunes
- 09 mai 2021 : randonnées familiales à thèmes
- vide dressing : date à préciser
- 26 juin 2021 : gala des activités

Retrouvez le descriptif des activités et les documents pour vous inscrire ainsi que l'actualité de l'Amicale

Sur notre site [Amicaledes4villages.jimdo.com](http://Amicaledes4villages.jimdo.com)

Et notre page face book Amicale des 4 villages

Contacts [amicaledes4villages@gmail.com](mailto:amicaledes4villages@gmail.com)

tél. 06 09 35 94 71

page facebook amicale des 4 villages

## Les amis d'Illschwang



Après un début d'année 2020 très perturbé par la crise sanitaire du coronavirus, l'association comme beaucoup d'autres, va reprendre petit à petit ses activités dans la mesure du possible, et selon les consignes sanitaires.

Le jumelage de mai 2020 ayant été annulé, le report a été acté, avec les officiels d'Illschwang,

pour mai 2021.

Une famille adhérente de Saint-Piat, a eu le plaisir pendant une semaine, de recevoir des Amis d'Illschwang, à titre privé, elle a bien sûr flâné le long de l'Eure et fait une halte au Jardin d'Illschwang.

À ce jour, nos activités de rentrée sont confirmées, et feront l'objet d'adaptation, selon les consignes.

- Dimanche 13 SEPTEMBRE, randonnée des adhérents volontaires, suivi d'un pique-nique à l'arboretum,

- Soirée du nouvel an, programmée, qui fera l'objet bien évidemment d'une étude de faisabilité particulière.

- BROCANTE le DIMANCHE 20 JUIN 2021.

L'activité hebdomadaire de DANCE LINE/COUNTRY est maintenue tous les MARDI SOIR (hors vacances scolaires) à la salle des fêtes, avec les mesures barrières imposées.

Notre but, sera de continuer d'œuvrer pour garder le lien social entre tous les amis, et d'accueillir tous les futurs adhérents intéressés par notre association de jumelage, qui je le rappelle participe, au jumelage du « canton » d'origine.

Adresse mail

[pf.simonnet@orange.fr](mailto:pf.simonnet@orange.fr) ou portable 06.08.24.81.50

Bonne rentrée à toutes les associations de ST PIAT.

Françoise SIMONNET

Présidente « les amis d'Illschwang »



Education canine, rééducation comportementale,  
fleur de Bach, Agility et Hoopers Agility,  
massage canine,  
PECCRAM

Tél 07.60.40.10.56

Mail [sylvia.educationcanine@gmail.com](mailto:sylvia.educationcanine@gmail.com)

Site web [www.sylvia-educationcanine.com](http://www.sylvia-educationcanine.com)





## Football

Après une année 2020 très perturbée par la crise du coronavirus, l'équipe ufolep a bien sûr dû stopper le championnat 2<sup>e</sup> phase.

À ce jour, les consignes de reprise sportive et sanitaire, pour pratiquer un sport collectif en amateur, n'ont pas encore été transmises, la réunion officielle de la ligue Ufolep football n'ayant lieu que le 18 septembre.

Compte tenu des consignes, des effectifs, nous nous adapterons, mais il semble que la 1<sup>re</sup> phase du championnat d'octobre à décembre, soit à ce jour compromise.

Néanmoins, les amateurs de football loisir qui sont intéressés peuvent nous contacter, l'association reprend ces activités petit à petit, avec l'objectif de reprendre le lien social, le plus rapidement possible.

L'activité principale du club, Repas et soirée dansante du 28 NOVEMBRE 2020, est à ce jour confirmée, mais des consignes seront transmises et l'organisation revue, selon l'évolution des événements et les impératifs de sécurité.



## Randonnée - marche

Lorsqu'il n'y a pas de match, les adhérents et leurs amis, organisent le dimanche matin, une randonnée dans les environs de ST PIAT.

Cette activité familiale, amicale, est ouverte à tous (adultes et enfants). Vous pouvez prendre contact sur notre mail [pf.simonnet@orange.fr](mailto:pf.simonnet@orange.fr)

Bonnes reprises d'activité à toutes les associations.

Françoise SIMONNET

Présidente AS SAINT PIAT

Tél. 06.08.24.81.50 ou [pf.simonnet@orange.fr](mailto:pf.simonnet@orange.fr)

## Twirl-Dance 28

Fait sa rentrée !

Son équipe Les " Bella " vous accueille le mardi 1<sup>er</sup> Septembre de 18 h 30 à 20 heures.

Bâton, danse et gym seront aux RDV.

Le jour de l'inscription cours d'essais offerts  
Nous vous attendons nombreux



## Comité des fêtes

Pour le Comité des Fêtes, deux dates à retenir. Le 8 novembre 2020 à 14 h 30 pour le spectacle "l'Autre Vie Parisienne" et le 24 janvier 2021 à 14 h 30, galettes des rois et après-midi jeux de société.

L'Assemblée Générale est prévue début janvier.

Nous vous rappelons que vous pouvez louer le barnum auprès du Comité des Fêtes. Pour tous renseignements au 06 03 41 52 09.

Bonne rentrée à tous.

## Pop English

Cette année encore, Céline de l'association pop English Creations proposera aux petits de découvrir la langue de Shakespeare de manière ludique par le chant, la danse, les jeux et le théâtre.



Les ateliers pour les initiés reprendront mi-septembre

- le mardi de 17 h 30 à 18 h 15 pour les 8/10 ans

- le mercredi de 17 h 15 à 18 h 00 pour les 5/7 ans

De nouveaux créneaux devraient voir le jour selon la demande début octobre pour les enfants qui souhaiteraient rejoindre l'aventure !

Selon l'évolution de la crise sanitaire, des stages vacances pourront également être mis en place pour découvrir les fêtes à la mode des anglo-saxons !

Retrouvez Céline le samedi 12 septembre à la salle des fêtes de St Piat de 14 h à 17 h pour découvrir la méthode et vous inscrire !

Ou au 06.62.05.51.55

[celine.dampierre@popenglish.com](mailto:celine.dampierre@popenglish.com) - [www.popenglish.com](http://www.popenglish.com)

## Les pêcheurs



L'association des pêcheurs de Jouy/Saint-Piat/Saint-Prest informe ses adhérents que l'assemblée générale annuelle aura lieu le samedi 07 novembre 2020 à 15 heures, salle De Boever

1 bilan moral et financier

2 élections d'un nouveau bureau ; la présence de tous et vivement souhaitée afin d'assurer la continuité de cette association, les personnes qui souhaitent faire partie de ce nouveau bureau peuvent se faire connaître au 02 37 32 35 54 avant le 30 octobre.

À cette occasion le port du masque sera obligatoire

Le président, Guy POITRIMOLT

## Club de la Vallée

Suite à la crise sanitaire, nous allons nous réunir les premiers et troisièmes mardis du mois, à partir du 1<sup>er</sup> septembre, pour le plaisir de toutes et de tous.

Le 19 septembre 2020, nous organiserons deux tournois de tarot, un à 13 h 45 et l'autre à 20 h 15 avec un repas à 19 heures.

Pour tout renseignement complémentaire auprès du Président : 06 31 69 31 32.

## L'Association pour la valorisation du Patrimoine de Saint-Piat/Mévoisins



L'Association pour la valorisation du Patrimoine de Saint-Piat/Mévoisins a pour objectif de faire découvrir les richesses patrimoniales de la région. Elle avait prévu des visites et des manifestations pendant le deuxième trimestre qui ont dû être annulées en raison de la pandémie.

Quelques mois avant, en septembre 2019, elle avait organisé la Journée du Patrimoine qui a permis la visite guidée de l'église, du Camp de César et du moulin de Saint-Piat. 140 personnes ont pu découvrir l'intérêt de ce site pour son patrimoine industriel exceptionnel. Le 28 septembre, elle procédait, avec l'aide de la Communauté de Communes, à l'inauguration officielle du nouveau parcours de découverte du Camp de César, en présence des édiles et de représentants locaux et départementaux des organismes archéologiques.



L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le 25 janvier 2020. Elle a été précédée par la conférence d'Isabelle de Lamberterie sur « Nos villages et le Marquisat » qui a fourni de nombreuses informations sur les mutations sociales qui ont suivi le rattachement de nos villages aux propriétés de Mme de Maintenon. La prochaine assemblée générale aura lieu le 23 janvier 2021.

L'activité s'est figée pendant le confinement et a repris en juillet sous forme de journées de travail pour des jeunes de la Communauté de Commune et de Chartres. La partie nord du Camp de César a pu être dégagée d'une partie de la végétation qui mas-

quait les murets et la porte nord. Ces travaux permettront une meilleure compréhension de l'organisation du Camp par les experts qui ont prévu de se consacrer à cette mission dans les mois à venir. Sur la photo, une des équipes de jeunes et son encadrement, soutenue par la présence de M.S.Lemoine, président de la Communauté de Commune.

- Le 20 septembre après-midi se déroulera la Journée du Patrimoine. Les visites du Camp de César, des églises de Saint-Piat et de Mévoisins, et de la cave prétrière de Mévoisins sont programmées.

Une prochaine sortie est en préparation, sans doute fin octobre, et concernera la basse-

ville de Chartres. Elle sera animée par le Centre Archéologique de Chartres. Peu de temps auparavant, le 10 octobre, nous aurons pu visiter le vieux Gallardon.

En complément des visites et des manifestations, l'association édite des brochures destinées à renseigner sur les particularités locales, l'histoire, la faune, les célébrités, tout ce qui fait ce que sont devenus nos villages... La prochaine brochure sera disponible à l'épicerie fin septembre et racontera l'histoire du manoir de Saint Piat.

Si vous avez des disponibilités pour soutenir les actions de notre association lors des différents événements évoqués ci-dessus, n'hésitez pas à nous contacter, une simple présence est toujours utile et réconfortante pour les organisateurs.

**Relooking de meuble**

**Tableaux déco**

**Pâte à mâche**

**Décoration d'événements**

## La Déco de Phine

Delphine AUBERT  
06.22.85.46.50  
1 rue des dolmens  
CHANGE  
28130 SAINT PIAT

**Créations d'objets déco fait mains**

**Zéro déchet**

[ladecodephine@gmail.com](mailto:ladecodephine@gmail.com)  
[ladecodephine](#)  
[ladecodephine](#)



Président : Daniel Morin  
tél. : 02 37 27 66 50 (mairie de Pierres)  
Adresse mail du Comité :  
maintenon.jumelage@orange.fr

# Jumelage

## Comité de jumelage du canton de Maintenon

### Plus de 50 ans !!!

Le jumelage cantonal franco-allemand existe depuis 1967 : l'ancien « canton de Maintenon », et ses 19 communes, est jumelé avec le « Landkreis » d'Amberg-Sulzbach, en Bavière. C'est en mai 2017 qu'ont eu lieu, dans notre Landkreis jumelé, les cérémonies et festivités liées à ces noces d'or, en présence d'un groupe français constitué de 80 personnes de notre canton, Maires, Adjointes, Conseiller départemental et adhérents.



Daniel Morin, nouveau président du Comité de jumelage et Marie-Claire Thomain, présidente sortante.

Que d'échanges depuis cinquante-trois ans ! Toutes ces rencontres, dans le cadre du jumelage, ont permis de nouer de solides amitiés et il est fréquent aujourd'hui que les familles s'invitent en privé ! Encore l'an passé, plusieurs échanges ont eu lieu dans notre canton.

2019 fut une année de changement au sein du Comité de jumelage puisque Marie-Claire Thomain, présidente depuis 1998 a émis le vœu de ne pas se représenter. Daniel Morin, actuel Maire de Pierres, lui a succédé à la présidence et Marie-Claire Thomain a été élue présidente d'honneur.

### Les rencontres de 2019 :

En mars a eu lieu un échange scolaire entre les germanistes du Collège d'Épernon et les francophones du lycée d'Amberg. 12 collégiens d'Épernon se sont rendus à Amberg avec leur professeur, où ils ont suivi les cours et découvert le mode de vie et la culture bavaroise. Ils sont rentrés avec 9 lycéens allemands qui ont été ensuite accueillis à Épernon



Lycéens allemands et Collégiens français sont reçus en mairie d'Épernon

dans les familles françaises et ont suivi les cours du collège Michel Chasles.

Un groupe d'une trentaine d'adultes de la V.H.S. de Sulzbach-Rosenberg s'est rendu dans notre canton

fin avril. Ils ont visité l'Académie française à Paris, la Chapelle royale de Dreux et l'Académie militaire de Thiron-Gardais. Pendant ces quelques jours, Richard Reisinger, Landrat de Bavière, qui les accompagnait, ainsi que les responsables de la V.H.S., emmenés de Daniel Morin, ont visité les Maires du canton pour évoquer les possibilités d'échanges futurs au sein de notre jumelage. Une conférence-débat fructueuse sur l'Europe a eu lieu à Chartres dans l'hémicycle du Conseil départemental, en présence du Landrat, des Maires du canton, des membres du Comité et des jeunes conseillers élus des 3 collèges du canton.

Une vingtaine de jeunes sapeurs-pompiers de Kümmerbruck, ville de notre Landkreis jumelé, ont été accueillis pendant le week-end de l'Ascension par le S.D.I.S. de Gallardon. Ils ont visité la toute nouvelle caserne de Chartres, la cathédrale et la ville. Ils ont participé à des exercices en commun avec les pompiers de Gallardon, exercices qui ont permis de comparer les méthodes françaises et allemandes.



Conférence-débat au Conseil départemental, en présence des Maires et des jeunes représentants des collèges

### Les projets pour 2020 :

Notre Comité de jumelage est invité par Richard Reisinger, Landrat, au printemps 2020 et un groupe se rendra dans notre Landkreis jumelé. Le Comité travaille également sur un projet de voyage pour découvrir l'Allemagne du nord.

Un nouvel échange entre les « Amis d'Illschwang » de Saint-Piat et les sportifs d'Illschwang est également envisagé au printemps.

L'assemblée générale du Comité de jumelage aura lieu le samedi 1er février 2020 à la salle des fêtes de Droue-sur-Drouette.

Chacun peut adhérer au jumelage cantonal moyennant une cotisation très modique et participer aux échanges franco-allemands. Le Comité édite une feuille semestrielle d'information à destination de ses adhérents : « Jumelage Infos ». Cette feuille est également en ligne sur le site internet de certaines communes et disponible dans les mairies.

Un site internet du Comité de jumelage est également consultable à l'adresse suivante : [maintenon.jumelage.monsite-orange.fr](http://maintenon.jumelage.monsite-orange.fr)



À ne pas manquer

Les festiv'alliés présentent  
**Saint-Piat sur scène**  
 6 ÈME ÉDITION  
 du 23 Octobre au 1<sup>er</sup> Novembre  
 Y être ou ne pas y être ? La question ne se pose pas !  
 Plus d'info sur : [www.st-piat-sur-scene.fr](http://www.st-piat-sur-scene.fr)








**58 artistes - 8 spectacles - 1 festival**  
**DEMANDEZ LE PROGRAMME !**

**Vendredi 23/10 - 20h - entrée libre**  
 Lever de rideau officiel avec l'Equipe municipale  
 Présentation théâtralisée du programme par les Festiv'alliés  
 Les Amateurs avec Un fil à la patte  
 le vaudeville de Feydeau

<p><b>Samedi 24/10</b></p> <p>à 15h30 La Comedia del Ablys              avec J'adore l'amour,              j'aimerais bien le refaire un jour              Comédie déjantée et décapante</p> <p>à 20h30 Auteur de Vues              avec L'Ascenseur              Comédie dramatique              entre deux âges et deux étages</p>	<p><b>Dimanche 25/10</b></p> <p>à 15h Gyntania              avec Le mystère              de Grisville-la-Gadoue              Parodie de comédie policière</p> <p>à 18h30 Les Arts, les Sens              avec Q comme Vian              Hommage à Boris              en mots et en musique</p>
--	--

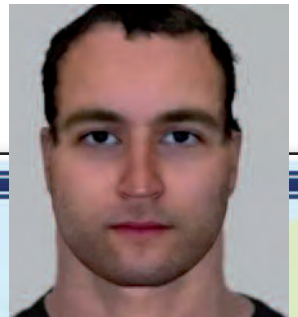
**Vendredi 30/10 - 20h30**  
 Les Saintpiatiques avec Ski nous sauvera  
 Comédie bien fartée, tout schuss vers l'humour grinçant

<p><b>Samedi 30/10 - 20h30</b>              L'Antre de Melpomène              avec Monstrueux !              Satire sociale mais attention,              ça tire à balles réelles :-)</p>	<p><b>Dimanche 01/11 - 15h30</b>              Blablacteurs et Aderables              avec Ex'iles              comédie lycéenne              plus maritime que littéraire</p>
---	---

**Tarif unique à partir du 24/10 : 5 euros/spectacle**

## Communiqué

Portrait-robot d'un individu susceptible d'avoir participé à une attaque dans l'Yonne (89)



**GENDARMERIE**  
 NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

**ACTES DE CRUAUTÉ SUR DES ÉQUIDÉS :  
 LES RECOMMANDATIONS DE LA GENDARMERIE NATIONALE**

Depuis le début de l'année, la gendarmerie a ouvert plus d'une dizaine d'enquêtes à la suite de dépôts de plainte de propriétaires d'équidés dont les animaux ont été victimes d'actes de cruauté pouvant aller jusqu'à entraîner leur mort. À ce stade, aucune hypothèse n'est privilégiée quant aux mobiles ou à l'identité des auteurs.

Ce constat amène les services de la Gendarmerie nationale à formuler plusieurs recommandations à l'intention des propriétaires de chevaux afin de faire avancer les investigations et de mettre un terme à ce phénomène.

**RECOMMANDATIONS :**

- 1 Effectuez une surveillance quotidienne des chevaux aux prés
- 2 Évitez de laisser un licol quand l'animal est au pré
- 3 Si vous en avez la possibilité, la pose de petite caméra de chasse peut être envisagée
- 4 Signalez aux unités de gendarmerie en appelant le 17, tout comportement suspect à proximité des pâtures (stationnement de véhicules ou présence inhabituelle d'individus)
- 5 Si vous êtes concernés par les faits décrits, appelez le 17 également, ne procédez à aucune modification des lieux, portez plainte le plus rapidement possible.



Cet été, vous avez certainement vu fleurir un peu partout les roses, les glycines, les marguerites... et les affiches mettant en garde contre une chenille peu sympathique : la désormais fameuse chenille processionnaire ! Vous devez avoir remarqué qu'il en existe deux sortes : la processionnaire du pin et, nouveauté 2020, la processionnaire du chêne.

Ces deux espèces proches sont des chenilles urticantes, parfois très allergènes et, lorsqu'elles sont présentes ont tendance à pulluler ! Aussi nous vous recommandons, si vous constatez leur présence dans votre jardin ou dans une partie commune, de ne pas les approcher et de les signaler auprès de la mairie.

### Que faire contre les processionnaires ?

Les invasions d'insectes sont en général l'un des symptômes d'un déséquilibre écologique. Nous pouvons chacun contribuer à rétablir cet équilibre en donnant un petit « coup de pouce » à la nature, en particulier aux prédateurs des processionnaires. Leur pire ennemi ? Les oiseaux insectivores comme les Mésanges charbonnières, les Rouge-Queue, ou les Sittelles (tous présents sur Saint-Piat) : il est donc intéressant de leur fournir des nichoirs dans lesquels ils pourront élever leur (très) gourmande progéniture ! Vous pouvez en acheter ou en construire vous-même et les installer sur un tronc d'arbre ou contre un mur, de préférence orienté Sud-Est.

Cependant, ces oiseaux ne permettent « que » de diminuer le nombre de chenilles processionnaires. Il est possible également de s'attaquer aux adultes, des papillons de nuit nocturne, avant qu'ils ne commencent à se reproduire, en favorisant... les Chauves-Souris ! Une femelle de pipistrelle allaitant son petit de l'année peut en effet dévorer jusqu'à 1 000 insectes par nuit, de quoi limiter la prolifération des processionnaires mais également des moustiques. Pour les aider, c'est très simple : les gîtes à Chauve-Souris à installer le plus en hauteur possible, bien exposé au soleil !

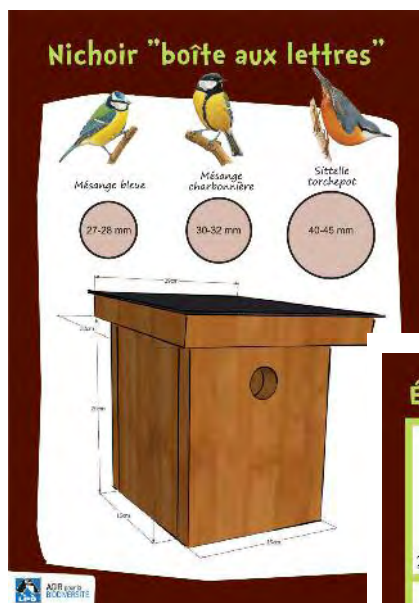
### Quelles sont les choses à savoir quand on installe un nichoir ?

N'utilisez que du bois plein (surtout pas d'aggloméré, très friable et pourrissant vite), que vous pouvez traiter au début à l'huile de lin à condition d'effectuer le traitement au moins deux mois avant l'installation.

L'installation du nichoir se fait en général entre novembre et janvier, soit à la période où les oiseaux commencent à prospecter leur territoire en vue de s'y reproduire, et avant que les Chauves-Souris sortent d'hibernation.

Essayez, dans la mesure du possible, de le rendre inaccessible pour les prédateurs (chats, chiens, mais aussi enfants curieux...) et surtout : ne cédez jamais à la curiosité en rendant visite aux oisillons ! Sachez cependant que des nichoirs avec caméra intégrée existent, et permettent d'observer discrètement l'évolution de la famille qui s'y installe... Pour le plus grand plaisir des petits et des grands !

Camille DENOZIERE



## Billet d'humour

Me voilà propulsée adjointe au Maire chargée des finances.  
mes filles sont fières de moi mais je leur fais part de mes  
doutes sur mes capacités.

Elles me rappellent que je ne vais pas gérer le budget de la  
Ville de PARIS.

Mon orgueil en prend un coup.

Alors je leur explique.

Je dois d'abord comprendre le BP.

Savoir que peu de décisions sont prises sans la CC.

Que toutes les dépenses sont ratifiées par la DGFIP.

Que je dois veiller à l'attribution du FCTVA.

Surveiller le FPIC

M'intéresser aux taux de la TH, du FB et du FNB.

Et la subvention de la DETR, reçue ?? Celle de la DRAC ??

Qu'en est-il de notre participation aux EPCI.

Leur conclusion.

Chouette maman tu as appris une langue étrangère.

Catherine BINOIS

## COUP DE GUEULE DU MAIRE

« Je rappelle à tous les administrés qu'ils  
ont le DEVOIR de nettoyer leur trottoir. **Pas  
qu'une seule fois par an mais autant que  
nécessaire.**

Quoi de plus désagréable et de plus dange-  
reux, pour un piéton, que d'être obligé de  
descendre d'un trottoir, faute d'une haie mal  
entretenu ou de branches empiétant sur le  
domaine public .

Il convient donc à chaque propriétaire d'y met-  
tre du sien et de s'efforcer à respecter ses obli-  
gations, ainsi la circulation piétonne sera moins  
risquée et les rues de St Piat n'en seront que plus  
agréables à regarder.

Je compte sur le civisme de chacun.

Le Maire, Michael BLANCHET



**DERNIÈRE MINUTE**

**En raison  
des consignes sanitaires,  
le repas des retraités  
est ANNULÉ**



**Pour le côté sport** Venez découvrir la bouée tractée seul ou  
à 10 sur une même bouée, avec 6 bouées au choix. Natu-  
raquatique c'est aussi le Flyboard vous serez propulsé à plu-  
sieurs mètres de haut en toute sécurité, encadré par des  
moniteurs diplômés Jeunesse et Sport.

Un site unique en Eure-et-Loir sur 17 hectares avec ses deux  
plans d'eau.

<https://www.facebook.com/naturaquatique.saintpiat>

**Pour le côté nature** Nous vous proposons des pédalos, et  
des bateaux familiaux électriques, sur un site naturel. Nous  
avons recensé une vingtaine de variétés de libellules diffé-  
rentes et 71 espèces d'oiseaux. Le fauchage raisonné et  
pratiquer pour préserver la biodiversité. Notre équipe vous  
accueille tous les jours d'avril à septembre sans réservation.

<https://naturaquatiquespilat.blogspot.com/>